

TCHALA DEVELOPMAN



One-Pager : Reddition de comptes

Par Djounise TISMA



PROJET TCHALA DEVELOPMAN

Rapport sur la thématique : Reddition de comptes

Rédaction : Djounise TISMA

Lecture critique : Alphonse Junior ADMETTRE, Fritz ELISMA

Novembre 2024

« Soutenir une gouvernance inclusive en Haïti : l'importance de la transparence et la participation citoyenne dans les processus décisionnels ».

Introduction

Dans un monde en constante évolution, où les défis socio-économiques et environnementaux se complexifient, l'urgence d'une gouvernance inclusive s'impose comme une nécessité incontournable. Face à cette réalité, la transparence et la participation citoyenne émergent comme des leviers essentiels pour promouvoir une gouvernance efficace, légitime et adaptative. En effet, ces deux éléments fondamentaux sont bien plus que de simples concepts abstraits ; ce sont des piliers sur lesquels repose la confiance des citoyens dans leurs institutions et la capacité des décideurs à prendre des décisions éclairées et représentatives. Or, le système politique haïtien dans lequel le peuple exerce son pouvoir est une démocratie représentative où le citoyen fait valoir ses droits à travers les élus. Cependant, cette fonction que remplissent les parlementaires est souvent décriée par la population car elle observe qu'il y a une discordance persistante entre leurs aspirations démocratiques et les réalités souvent opaques des processus décisionnels gouvernementaux. Alors, on se demande comment instaurer une gouvernance plus transparente et participative pour favoriser la confiance et l'inclusion sociale. C'est là que réside le défi, et c'est aussi là que se situe l'espoir d'un avenir plus démocratique et éclairé. En s'appuyant sur des références, ce one-pager fournira une analyse critique de la situation actuelle et, simultanément, suggèrera des mécanismes concrets visant à inspirer des réformes adaptées et efficaces pour encourager la transparence institutionnelle et renforcer la démocratie participative dans le pays.



1. Identification des problèmes

1.1. Opacité dans la gestion des finances publiques (FMI, 2023 ; CEPALC, 2019)

En termes d'ouverture au public, on constate que les institutions publiques présentent une grande opacité, ce qui limite l'accès du public à des données essentielles pour comprendre et évaluer la gestion des finances publiques. L'insuffisance de canaux de communication efficaces, tels qu'un site web fonctionnel, une cellule de communication dédiée ou d'autres supports médiatiques, aggrave cette situation et limite la capacité des citoyens à exercer leur droit de surveillance et de demander des comptes.

1.2. Manque d'implication des citoyens dans les processus décisionnels (Joaquin, 2009 ; François, 2017)

Le niveau d'engagement citoyen dans les processus décisionnels reste faible en raison de divers facteurs, tels que le manque de sensibilisation, les obstacles à la participation et le scepticisme quant à l'efficacité des mécanismes de participation existants. Cette apathie citoyenne corrompt la légitimité des décisions gouvernementales et entrave la mise en œuvre de politiques efficaces.

1.3. Faible capacité des structures de la société civile (Edwards, 2004 :7 ; Cairn.info, 2017)

L'inefficacité des mécanismes de participation citoyenne s'explique dans la plupart des cas par une faible capacité des acteurs de la vie nationale en termes de compétence et d'organisation à faire valoir leur point de vue. Leur présence dans les espaces de dialogue est souvent vue par le gouvernement comme un handicap à l'avancement des initiatives. Ces espaces de consultation citoyenne sont transformés en des espaces de communication du gouvernement car les avis du citoyen sont souvent non scientifiques et dépourvus de valeur ajoutée.

1.4. Insuffisance d'outils de surveillance citoyenne (Hache, 2005 ; AFD, 2018)

En plus du manque de réglementation sur l'accès à l'information, les mécanismes de contrôle et de reddition de comptes sont souvent insuffisants, compromettant la transparence et la responsabilité dans la gestion des fonds publics ; ce qui accroît les risques de corruption et d'abus de pouvoir, et freine le développement socio-économique du pays.



2. Solutions faisables et applicables

2.1. **Législation et réglementation : Adoption d'une loi sur le libre accès à l'information (UNESCO, 2015 ; OCDE, 2017)**

Considérant quelques pays développés où il y a l'existence de cette loi ; les États-Unis (la freedom of information act (FOIA), 1966), le Canada (loi sur l'accès à l'information, 1983) et le Royaume-Uni (la freedom of information act, 2000). Avant cela, il y avait un manque de mécanismes formels pour accéder aux informations détenues par les agences fédérales, ce qui paraissait difficile pour leurs citoyens de surveiller les activités gouvernementales et de demander des comptes aux responsables. Alors, les gouvernements ont jugé nécessaire de mettre en place des plateformes tels des sites web dédiés où les citoyens sont informés sur les activités gouvernementales et soumettre en même temps leurs commentaires sur des projets en cours. Pour légitimer cette décision, ils ont adopté la loi sur le libre accès à l'information qui garantit non seulement la transparence gouvernementale, mais renforce également la démocratie en permettant aux citoyens d'accéder aux informations pertinentes et facilite leur participation dans le processus décisionnel. La mise en place de ces sites web Regulations.gov, Canada.ca, Gov.uk relatifs à ces pays ont permis à leurs citoyens de lire la proposition de loi, de poser des questions et de soumettre leurs commentaires afin que la législation reflète leurs besoins et leurs préoccupations. Ainsi, la loi définit le droit du citoyen à accéder aux informations détenues par le gouvernement et établit les procédures pour faire des demandes d'accès à l'information. Parallèlement au Maroc, pour pallier au problème d'opacité des finances publiques, les citoyens, les médias et la société civile ont milité par des plaidoyers en faveur d'une plus grande transparence et de l'accès à l'information (UNESCO, 2011). Ils ont fait valoir que c'était un droit fondamental consacré par les conventions internationales des droits de l'homme et devrait être respecté par le gouvernement marocain. Ces plaidoyers ont contribué à sensibiliser le public et les décideurs politiques sur l'importance du droit d'accès à l'information d'où le 31 juillet 2014 le conseil du gouvernement a approuvé le projet de loi 31-13 sur le droit d'accès à l'information. Le gouvernement a préparé le texte sans aucune concertation, le mettre en public en vue de recueillir des commentaires pour ensuite adopter la version du texte révisée en 2018 et le soumettre encore une fois au public pour la mise en œuvre (Transparency.org).





2.2. Création de mécanismes de financement et d'un environnement propice à l'engagement civique à travers une coopération entre l'Etat et les Organisations de la société civile (UN.org, 2017 ; PNUD, 2024)

Une explication au manque d'implication des citoyens (désengagement civique) est liée à des niveaux décroissant d'appartenance à des associations. Les organisations de la société civile sont des acteurs intermédiaires entre les citoyens et les gouvernements, ils facilitent la participation citoyenne dans la vie publique. Au Canada, connaissant l'importance de leur rôle, le gouvernement à travers des subventions et financements collaborent avec les organismes de la société civile dans la réalisation de leurs projets tels la mobilisation communautaire, des campagnes de sensibilisation et des activités de plaidoyer sur des questions d'intérêt public. A titre d'exemple, il dispose un fond appelé l'engagement de 10 ans qui est une initiative de financement clé, mise en place pour des partenariats entre l'Etat et les organismes de la société civile (affairesmondialescanada, 2023). Des programmes de formation et de renforcement des capacités sont également mis en place pour les aider à améliorer leurs compétences afin qu'elles puissent mieux participer à atteindre des objectifs de développement durable, c'est le cas du programme de renforcement des capacités en matière de migration internationale qui consiste à allouer des fonds, des subventions aux organismes sans but lucratif œuvrant dans l'élaboration de politiques, la recherche, le soutien technique et d'autres activités relatives à la promotion d'un discours ouvert sur la migration, les réfugiés et le réchauffement climatique (canada.ca, 2023). Par ailleurs, au Bénin, de telles initiatives ont été mises en place pour favoriser un environnement propice à l'engagement civique, ce fut le cas du programme d'appui à la société civile pour le contrôle de l'action publique où il existe un fonds dédié aux subventions en faveur des organisations de la société civile. En 2018, il s'est doté d'un plan national de développement dans lequel les organisations de la société civile sont considérées comme des partenaires qui complètent l'Etat dans la mise en œuvre des politiques de développement (RePaSOC, 2018).





2.3. Mise en place des plateformes pour les citoyens (info.gouv.fr, 2021 ; OCDE, 2021)

Depuis l'arrivée du numérique, les collectivités souhaitant organiser des démarches de participation citoyenne optent pour des plateformes en ligne, permettant aux habitants de déposer leurs points de vue rapidement depuis un téléphone ou un ordinateur. Ces plateformes sont des moyens pour contourner les limitations des structures de la société civile. En France, la plateforme participation-citoyenne.gouv.fr est destinée au grand public, elle présente l'ensemble des informations relatives aux formalités de participation citoyenne initiées au niveau national. Cet outil permet aux citoyens de mesurer précisément ce à quoi leur contribution a servi et d'identifier l'impact de leurs participations sur les politiques publiques. La plateforme leur permet d'accéder à toutes les informations sur les concertations en cours et celles passées (info.gouv.fr, 2021). De plus, le gouvernement a lancé en 2023 une application de participation citoyenne ouverte à tous appelée AGORA. Elle a pour objectif de créer un dialogue continu entre les citoyens et le gouvernement, les citoyens posent des questions et le gouvernement répond à la question citoyenne la plus populaire chaque semaine. Par ailleurs, en 2014, un regroupement de huit médias et associations a créé Mexicoleaks, une plateforme indépendante de dénonciation citoyenne et de transparence au service de la société mexicaine pour révéler des informations d'intérêt public. C'est un outil pour les citoyens, les inciter à dénoncer les faits de corruption au Mexique (Soleymieux, 2015).

2.4. Elaboration et publication à temps des documents budgétaires compréhensibles (budget.gouv.ht, 2024 ; OCDE, 2007)

Les documents budgétaires sont souvent complexes et techniques. Pour permettre une surveillance citoyenne efficace, ces documents doivent être rendus compréhensibles par des versions simplifiées pour le grand public. L'enquête sur le Budget Ouvert (EBO) du Partenariat Budgétaire International (IBP) évalue huit documents budgétaires clés d'un peu plus de 100 gouvernements à travers le monde qui permet de résumer et d'expliquer les informations budgétaires de base et de les présenter dans un format accessible utilisant un langage simple et clair dont le Budget Citoyen (BC).





Parmi les pays adoptant le budget citoyen, il y a L'Afrique du sud depuis 2006 qui le considère comme un outil de communication utile pour aider les citoyens à mieux comprendre ce qu'implique le budget national, il fournit des données chiffrées et montant agrégés concernant les dépenses totales, les recettes et la dette ainsi que les priorités de politique budgétaire et les mesures pertinentes que le gouvernement prévoit de prendre (CABRI, 2011). Le Maroc également, à travers le Ministère de l'Economie et des Finances a introduit en 2015 le concept Budget Citoyen (BC) dans le but de permettre aux citoyens d'établir facilement comment le gouvernement envisage d'obtenir et de dépenser les ressources ainsi que les critères de ses affectations (BM, 2013).

3. Résultats des solutions existantes faisables

3.1. L'adoption des lois sur l'accès à l'information limitent les possibilités de corruption (CNUCC, 2003)

Depuis l'adoption de la loi sur l'accès à l'information en 2018 au Maroc, les citoyens ont désormais un cadre clair pour obtenir des informations détenues par les institutions gouvernementales. Cette transparence accrue dans les décisions et les résultats gouvernementaux a renforcé la responsabilité publique de l'État. Selon Transparency International sur le classement des pays (180 pays) suivant le niveau de corruption perçu, l'existence des lois sur l'accès à l'information font partie des critères évalués. Suite à cela, le Maroc est passé de la 81e place en 2017 à 73e place en 2018 cela démontre l'impact positif de la mise en œuvre de la loi sur l'accès à l'information dans la lutte contre la corruption et l'amélioration de la transparence gouvernementale. Les pays comme les Etats-Unis, le Canada et le Royaume-Uni sont des pays réputés avoir une meilleure place dans le classement tels 17e, 10e et 14e (Transparency, 2014), ces données révèlent que ces pays sont moins exposés à la corruption, ils ont une appréciation mondiale au niveau de la transparence gouvernementale.

3.2. La création de mécanismes de financement et d'un environnement propice à l'engagement civique propulse la participation électorale (Magnani, 2011)

Selon un travail de sociologie électorale, le niveau de participation inclus le degré d'insertion sociale des électeurs ainsi que de leur intérêt pour la





politique (Aymar, 2008). Le soutien que bénéficie les Organisations de la Société Civile dans la réalisation de leurs projets de mobilisation communautaire, des activités de sensibilisation et de plaidoyer joue un rôle déterminant dans le taux de participation électorale qu'enregistre un pays. Ce fut le cas au Canada, pour les élections du 20 septembre 2021, il a enregistré plus de 60% comme taux de participation électorale sur un total de plus de 35 millions d'habitants (elections.ca, 2023 ; perspective.monde, 2024). Au Bénin également, considérons le niveau de participation politique sur un classement de 1 à 10 où 10 étant le plus haut niveau de participation politique de la part des citoyens, il connaît un niveau de participation assez stable soit 5% de 2016 à 2018 comparativement au Canada où la moyenne est de 7% (perspective.monde, 2024). La participation politique renvoie aux élections, mais aussi aux multiples d'autres formes d'engagement citoyen : Organisations de la Société Civile, partis politiques, mouvements sociaux, etc.

3.3. La mise en place des plateformes pour les citoyens renforce la participation citoyenne (BM, 2012)

La participation citoyenne est une pratique qui consiste à donner la parole aux citoyens, elle implique l'ensemble des démarches qui permettent d'associer les citoyens à l'action publique. En France, suite au lancement de la plateforme AGORA plus de 10 000 questions ont été posées au gouvernement, des consultations en ligne sur des sujets variés, par exemple, la concertation citoyenne pour le climat lancée en 2020 par le gouvernement pour répondre à la crise climatique (info.gouv.fr, 2021). Ces démarches montrent que la France est engagée pour un gouvernement ouvert qui, est l'idée selon laquelle, en s'ouvrant aux citoyens, le pays améliore ses relations avec les citoyens et fonctionne mieux à leur service.

Par ailleurs, le Mexique dans son engagement pour un gouvernement ouvert, enregistre un niveau de participation politique assez élevé de la part des citoyens, soit en moyenne 7% de 2015 à 2020 (perspective.monde, 2024). De plus, la mise en place des plateformes comme Mexicoleaks (2014) renforce davantage la participation citoyenne dans la lutte contre la corruption, passant de la 70ème place à la 65ème place en 2014 dans le classement de 180 pays suivant le niveau de corruption perçu (Transparency, 2014).





3.4. L'élaboration et la publication à temps des documents budgétaires montrent le degré de transparence et de gouvernance d'un pays (BM, 2014)

L'indice de transparence est un outil essentiel pour évaluer dans quelle mesure un gouvernement partage des informations avec ses citoyens et comment il permet une participation citoyenne active dans les processus de décision. L'open budget Index (OBI), produit par l'organisation International Budget Partnership (IBP), est un indice qui évalue la transparence des processus budgétaires dans les pays du monde entier. En 2017, il a révélé que l'Afrique du sud a obtenu un score de 89 sur 100, ce qui la place parmi les pays les plus transparents au monde. Il démontre que des niveaux élevés de transparence peuvent avoir des impacts positifs et profonds sur la gouvernance en réduisant les opportunités de corruption à cause d'une surveillance accrue des citoyens. Le Maroc également, en 2015, avait obtenu un score de 51 sur 100 marquant une nette amélioration par rapport aux années précédentes soient 38 sur 100 en 2013, 28 sur 100 en 2011, ces progressions reflètent les efforts du pays pour rendre les informations budgétaires plus accessibles et compréhensibles (IBP, 2012).

4. Application des solutions existantes faisables en Haïti

Pour soutenir une gouvernance inclusive dans le pays, la mise en place de ces solutions favorisant la transparence et la participation citoyenne dans les processus décisionnels demeure important. Du point de vue légal, La constitution haïtienne de 1987 en son article 40 reconnaît le droit à l'information de la population. De plus, en tant que signataire de la Convention des Nations-Unies sur la corruption (CNUCC, 2003), avoir accès à l'information demeure une prérogative pour combattre l'opacité dans la gestion des finances publiques, le gouvernement devrait élaborer et adopter des lois garantissant l'accès à l'information aux publics. Il y a ULCC (Unité de Lutte Contre la Corruption) qui, une structure avec pour objectif de promouvoir la transparence dans la gestion publique, entame déjà le processus pour qu'il y ait cette loi dans le pays en présentant aux publics un avant-projet de loi sur l'accès à l'information lors d'un atelier le 02 Février 2022. Une initiative louable qui leur aidera de mener à bien leur combat contre la corruption ainsi de réduire l'opacité dans la gestion des finances publiques. Alors, on peut affirmer que sur cet aspect, les démarches ont été déjà entreprises dans la perspective de doter le pays d'une loi d'accès à l'information.





Pour ce qui concerne le renforcement des capacités des OSC, malheureusement le gouvernement ne dispose pas encore d'un mécanisme de financement de la société civile. En effet, suivant les dernières données, le niveau de participation politique de la part des citoyens en Haïti est en moyenne de 2 % (perspective.monde, 2024). Ce qui traduit, le plus souvent, par un manque de moyens financiers pour pouvoir mobiliser, former et sensibiliser les citoyens autour des processus décisionnels et de leurs devoirs civiques. Sans un financement adéquat et une coopération avec l'État, les Organisations de la Société Civile peinent à organiser des actions de sensibilisation des citoyens autour des questions démocratiques et d'intérêt public. Néanmoins, durant les cinq dernières années, une collaboration Etat-Citoyen a pu être obtenue à travers un projet mis en œuvre par le Ministère de l'Economie et des Finances et financé par la Banque Mondiale. Ce partenariat a donné naissance à une structure de la société civile dénommée Collectif pour le Contrôle de l'Intégrité Publique (COCIP) qui conduit des activités de formation et de sensibilisation des OSC (CRFP-GE, 2023) de ce projet. D'autres collaborations sont envisagées entre les deux acteurs dans le cadre d'un nouveau projet. C'est donc un bon départ dans la perspective de mise en place d'un mécanisme de financement des OSC.

En ce qui a trait à la mise en place des plateformes d'échanges avec le citoyen, quelques efforts (delidoc, Bunexe, Observatoire des Réseaux Communautaires) du gouvernement ont été constatés en ce sens mais il reste beaucoup à faire en termes de plateformes de dénonciation ou d'exercice démocratique. Car, les citoyens peuvent être désengagés des processus décisionnels s'ils ne disposent pas de moyens efficaces pour faire entendre leur voix. Ces plateformes doivent faciliter l'accès des informations aux citoyens ce qui va permettre de surmonter les barrières géographiques en rendant l'information et la participation accessibles aux citoyens dans les zones rurales ou éloignées, renforçant davantage l'impact des OSC (Organismes de la Société Civile) dans tout le pays. Les avancées mentionnées plus haut concernent de préférence le service aux usagers. Leur importance c'est qu'elles tendent à réduire les écarts d'accès aux services essentiels, notamment pour les populations vulnérables. Il faut noter que l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) dispose des canaux de communication avec la population sur la dénonciation des actes de corruption. Ce sont des modèles que les OSC peuvent utiliser pour faire valoir leur droit et dénoncer les mauvaises pratiques de l'administration centrale. Mais, ces plateformes doivent être alimentées et administrées, c'est-à-dire qu'il faudra des ressources pour pouvoir animer ces canaux. Avec plus de





moyens de financement et des capacités de mise en œuvre, cet aspect peut être appliqué sans encombre par les OSC.

Élaborer et publier des documents budgétaires montrent le degré de transparence et de gouvernance d'un pays. Il y a des efforts qui sont en train d'être fait par le gouvernement. Dans le cadre du partenariat Etat-Citoyen évoqué précédemment le COCIP (Collectif pour le Contrôle de l'Intégrité Publique) conjointement avec la Direction Générale du Budget (DGB) travaillent sur élaboration et la publication du Budget Citoyen pour le pays ; un document qui contribue à l'amélioration de la transparence budgétaire et la crédibilité du pays auprès des partenaires internationaux. Cette mise à disposition des documents budgétaires dans les délais fixés par la loi favorise un meilleur contrôle par les institutions républicaines du pays. En effet, la constitution de 1987 fait de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) une juridiction administrative, financière et autonome dans le contrôle des Finances Publiques. L'ensemble de ses attributions comme donner des avis sur des projets de loi de finance, sur les rapports annuels de performances des ordonnateurs ; délivrance des arrêts de débits ou de quitus contribue à une gestion saine des finances publiques. Cet aspect est applicable en Haïti, il convient tout simplement de redoubler les efforts.

En somme, on reconnaît la présence de quelques bonnes pratiques nationales, cependant, les problèmes soulevés continuent d'exister dans le pays. Alors, il nous faut des OSC (Organismes de la Société Civile) engagés pour mobiliser, former les communautés sur l'ensemble de leurs responsabilités tout en ayant le soutien de l'État.



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- Fonds monétaire international. (2023). Communiqué sur la deuxième revue du programme de référence avec Haïti.(FMI)
- 2- A.Arenas de Mesa « Finances Publiques et Budget : renforcement institutionnel de la Direction Générale du Budget (DGB) et modernisation de la gestion budgétaire en Haïti », Documents de projets,(LC/TS2019/34), Santiago, Commission Économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes|(CEPALC),2019.
- 3- Joaquin F. D. (2009). Le défi, le besoin et le mythe de la participation à la planification du développement territorial durable : à la recherche d'une gouvernance territoriale efficace. l'information géographique 2009/2(vol.73)pages 89 à 111. Éditions Armand Colin.cairn info.
- 4- François Bonnaz, Rapport sur les politiques publiques de la participation citoyenne, 2017.
- 5- Alexandra Hache, « Projets Urbains globaux et revendications territoriales », socio-anthropologie,16|2005.
- 6- Gouvernement ouvert et gestion stratégique de la communication publique en Haïti | OCDE,2017
- 7-AFD (s.d), améliorer la participation citoyenne à travers le Makon, 2018.
- 8-Programme renforcement et participation de la société civile (RePASOC,U.2018).
- 9-Transparency International (2020), corruption Perception Index, 2020.
- 10-OCDE (2017), Gouvernement ouvert ; Contexte mondial et perspectives, Éditions, OCDE, Paris.
- 11-UNESCO, Droit à l'information,2015
- 12-OCDE (2017), Recommandation du conseil sur l'intégrité publique
- 13-USAID, Communiqué de Presse, Lancement officiel par l'USAID du Programme de Renforcement de la Société Civile, 2022



14-Rapport Officiel, La loi 31-13 relative Droit d'Accès à l'Information, Maroc

15-Bernard Lestienne, Acteurs enracinés dans la société, le cas du Brésil | Cairn.info, 2009

16-Affairesmondialescanada, la politique de partenariat avec la société civile, 2023.

17-OCDE, Gouvernement ouvert et gestion stratégique de la communication publique en Haïti, 2017

18-OCDE, Améliorer la participation, la représentation et l'ouverture dans la vie publique, 2022

19-Transparency International, Corruption Perceptions Index, 2014

21-CNUCC, Convention des Nations-Unies Contre la Corruption, 2003, Nations Unies Collection des Traités (UNTC.org).

22-Rapport de Transparency International Haïti sur l'accès à l'information, Haiti - Transparency.org

23-Florence Huart, la pression fiscale dans Économie des Finances Publiques, 2016.

24- Christine Fauvelle-Aymar, la participation électorale à johannesburg, les déterminants socio-économiques et politiques, 2008.

25-Victor Magnani, les élections en afrique : un mirage démocratique ?, 2011

26-Banque Mondiale, 2010, BM élargit l'accès public à l'information.

27- Commission de Réforme des Finances Publiques et de Gouvernance Economique (CRFP-GE), Document de projet - PaGeFIS, 2018

28- Commission de Réforme des Finances Publiques et de Gouvernance Economique (CRFP-GE), Rapport sur la mise en œuvre de la réforme des finances publiques de janvier à juin 2023, 2023

29-Jameson Pierre-Louis, L'inaccessibilité des lois en Haïti, un obstacle à la démocratie, 2021





30-Jean Shanon BEAUBLANC, Avantages et limites de l'existence parmi les institutions supérieures de contrôle d'une instance spécialisée dans la lutte contre la corruption - Cas d'Haïti

31- CEPALC (2019). La situation socioéconomique d'Haïti, A. Chapitre I Haïti: un contexte complexe. Coopération internationale en Haïti

32-UN (2017), l'engagement civique et politique des jeunes et la citoyenneté mondiale.

33-Cairn.info(2017), l'Etat et la reconstruction de la société civile

34-Budget.gouv.ht(2024), structure d'élaboration du projet de budget 2024-2025

35-OCDE(2007), Performance Budgeting in OECD countries

36-BM(2013), Transparence et accès public au budget, les véritables enjeux de la réforme de la gouvernance au Maroc

37-CABRI(2011), Revue des budgets des citoyens dans dix pays africains

